




Réforme de la formation professionnelle : Laurent Berger « satisfait et préoccupé »

LES ECHOS | Le 06/03 à 08:59 |   



+VIDEO. Invité de l'émission « L'Epreuve de vérité » sur Public Sénat, en partenariat avec l'AFP, « Les Echos » et Radio Classique, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, a estimé que la réforme de la formation professionnelle était « bonne » au vu des avancées concrètes des droits des travailleurs. Mais il alerte le gouvernement sur « la transformation du mode de gouvernance ».

« Je ne suis pas en colère. Je suis préoccupé. Je suis à la fois satisfait qu'il y ait des droits pour les travailleurs plus pertinents, plus conséquents sur la formation professionnelle. Et je suis préoccupé par cette transformation faite par la ministre, sans nous avoir alertés. »
Voilà en résumé la position de Laurent Berger, qui s'exprimait dans « [L'Epreuve de vérité](#) » sur [Public Sénat](#), sur la réforme de la formation professionnelle présentée par Muriel Pénicaud lundi.

Parmi les points positifs, c'est le conseil en évolution professionnelle gratuit que Laurent Berger, ancien conseiller en évaluation professionnel, a salué. « Je me suis aperçu à ce moment-là, qu'il y avait de la bonne volonté, mais qu'il y avait besoin d'un coup de pouce. [...] Il faut tout de suite alerter les travailleurs en leur disant qu'ils peuvent se faire accompagner par un professionnel pour faire valoir leurs droits. »

Préoccupations

Ses inquiétudes portent tout d'abord sur la transformation du Compte personnel de formation (CPF) qui passe d'heures en euros. « Je ne veux pas que ce soit un affaiblissement des droits du travailleur [...] 500 euros, est-ce que ça suffira pour financer les formations dont il a besoin ? Personne ne le sait ».

Le patron de la CFDT est également « préoccupé » par « la transformation du mode de gouvernance ». Le gouvernement veut transférer la collecte des fonds de la formation des Organismes paritaires collecteurs agréés vers les Urssaf. « On ne fera pas sans les branches professionnelles, on ne fera pas sans les partenaires sociaux, on ne fera pas sans les organisations syndicales, dans les territoires, pour savoir où sont les besoins de compétences et comment y répondre. Donc, il faudra travailler ensemble : Etat, partenaires sociaux », a-t-il affirmé.